

COMPTE RENDU DES DECISIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

5 JUILLET 2018

Présents :

Colette FABRON, Anne-Marie FULCONIS, Éric BARALE, Jean-Paul RAPUC, Nathalie JACQUOT, Jean-Marie EMERIC,, Isabelle LOMBARD, Georges BRUN, Jean-Jacques ALBERT, Jean-Louis DONADEY.

Absent :

Jean-Charles GUIRAN par Colette FABRON, Christophe BORELLI par Anne-Marie FULCONIS, Michèle BORFIGA par Jean-Paul RAPUC, Michel GUILLOT par Eric BARALE, Geneviève CERAGIOLI par Jean-Jacques ALBERT.

Après l'appel des Conseillers Municipaux,

Mme Anne-Marie FULCONIS a été désignée à l'unanimité secrétaire de séance conformément à l'article L2121.15 du Code général des collectivités territoriales.

Convocation transmise à l'ensemble des élus le 27 juin 2018 par courrier à leur domicile.

Procès-verbal des décisions du conseil municipal du 15 juin 2018

- Pas d'observation, approuvé à l'unanimité

Demande de modification de l'ordre du jour : Ajout de quatre décisions supplémentaires

- Subventions communales aux associations
- Approbation du protocole d'accord d'extension du réseau d'arrosage de St Etienne de Tinée.
- Tarification dépôt de terre et matériaux inertes.
- Dotation cantonale d'aménagement 2018

- Approuvé à l'unanimité

Compte rendu des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT

Au début de la séance, Madame le Maire rend compte des décisions qu'elle a prises en vertu de la délégation qui lui a été donnée par délibération du conseil municipal en date du 12 avril 2014.

Arrêté Municipal Réglementaire 431 du 22/06/2018 : Tarification des services proposés au public par le centre de loisirs et d'animation « les Eterlous »,

Arrêté Municipal Réglementaire 432 du 26/06/2018 : Tarification de la régie de recettes « camping-plan d'eau et activités annexes »,

Arrêté Municipal Individuel 972 du 22/06/2018 : Marché de travaux pour la fourniture et la pose d'une structure artificielle TESO au bois des Lutins avec la Sarl Tree Top Construction,

Arrêté Municipal Individuel 973 du 22/06/2018 : Marché de prestations de service pour mission d'assistance au pack gestion plan communal de sauvegarde avec M. Franck FOURNIER,

Arrêté Municipal Individuel 980 du 28/06/2018 : Avenant n°1 au marché de travaux pour la restructuration et la rénovation de la salle des fêtes et médiathèque – Lot n° 2 : Menuiseries extérieures, serrurerie avec l'entreprise Métallerie Ferronnerie VIANT.

409/ Subventions communales aux associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres décide d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Montants attribués
Comité des fêtes d'Auron	1570 €
Ass « Pour mon frère Théo »	150 €

410/ Convention de participation financière avec REA – Extension réseau d'arrosage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, approuve la convention de participation financière avec la Régie des Eaux d'Azur dans le cadre des travaux d'extension du réseau d'arrosage du village et autorise le Maire à signer ce document.

411/ Tarification du dépôt de terre et matériaux

Considérant qu'une aire de loisirs peut être créée en utilisant des stockages de terre et déchets inertes sur la station d'Auron.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, fixe un tarif de dépôt dans l'aire de stockage à 6 € le mètre cube.

412/ Restauration de la cabane pastorale de Pal

Considérant la déficience financière de l'Office National des Forêts, propriétaire de la cabane pastorale de Pal, qui a déposé un dossier de subvention auprès du FEADER,

Considérant que la DDTM autorise la délégation de maîtrise d'ouvrage du projet de restauration de la cabane à la commune de St Etienne de Tinée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la prise en charge du projet de restauration de la cabane pastorale de Pal et l'attribution de la subvention du FEADER.

413/ Programme immobilier « Le Monde des Neiges »

Dans le cadre du projet immobilier « Le Monde des neiges », le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres :

- autorise la cession du terrain appartenant au domaine privé de la Commune cadastré section AB 270, d'une superficie de 1.461 m², moyennant le prix de 1 200 000,00 €, payé par compensation avec l'obligation de construire, ou de faire construire et livrer, dans l'ensemble immobilier qui doit être réalisé sur le bien servant pour partie d'assiette au projet de construction de l'acquéreur, des locaux à remettre à la Commune consistant en 60 places de stationnement,
- autorise l'acquisition de 60 places de stationnement, situés au R-2, correspondant aux lots de copropriétés numéros 101 à 160 dans le volume 12, aux termes d'un acte de dation en l'état futur d'achèvement dont le prix, contrat en mains, est de 1 200 000,00 € TTC toutes taxes comprises. La livraison desdits biens devant intervenir au plus tard le 30 Juin 2020, sous réserve des cas de force majeure et causes légitimes de suspension de délai.

414/ Convention d'occupation précaire

Vu la délibération N°409-2018 du conseil municipal du 5 juillet 2018,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de convention d'occupation précaire pour garantir à la commune l'utilisation d'un espace à usage de parking sur la parcelle cadastrée AC 1 en attendant la livraison de 60 places de parking couvert dans le projet immobilier dénommé « le Monde des Neiges »,

415/ Dotation cantonale d'aménagement 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le plan de financement de la dotation cantonale d'aménagement 2018 et le programme des travaux comprenant l'aménagement du parvis de la chapelle St Michel et l'aménagement des abords du cabinet médical d'Auron.

ETAT CIVIL

Le Maire,

Colette FABRON

